

Rémunération des mandataires sociaux

Président-Directeur Général :

La rémunération brute (avantages en nature inclus, mais hors rémunération variable) versée par le groupe Bouygues et refacturée à Colas au titre de sa fonction de dirigeant en 2012 à Monsieur Hervé Le Bouc, Président-Directeur Général, s'est élevée à 924 100 euros (924 100 euros en 2011). La rémunération brute variable au titre de l'année 2012, fonction d'objectifs quantitatifs et qualitatifs, qui lui sera versée en 2013, s'élèvera à 460 000 euros (1 380 000 euros versés en 2012 au titre de 2011). Par ailleurs, Monsieur Hervé Le Bouc a perçu, en 2012, un montant de 17 750 euros de jetons de présence versés par Colas et un montant de 25 000 euros de jetons de présence au titre de son mandat d'Administrateur de la société Bouygues, société mère au titre de l'article L. 233-16 du Code de commerce. Monsieur Hervé Le Bouc bénéficie d'un régime de retraite complémentaire, en tant que membre du Comité de Direction Générale de Bouygues, de 0,92% du salaire de référence par année d'ancienneté dans le régime avec un plafond égal à huit fois le plafond annuel de la Sécurité Sociale. Ce complément de retraite ne conduit pas à constituer de provision puisque ce régime a la forme d'un contrat d'assurance souscrit auprès d'un organisme extérieur au Groupe et a été soumis à la procédure des conventions réglementées.

Administrateurs salariés :

La rémunération brute (avantages en nature inclus, mais hors rémunération variable) versée à Monsieur Louis Gabanna par la filiale ColasCanada Inc., filiale de Colas société mère, en 2012, au titre de sa fonction salariée de Directeur Général Amérique du Nord, s'est élevée à 568 800 dollars canadiens (552 000 dollars canadiens en 2011). La rémunération brute variable au titre de l'exercice 2012, basée sur l'évolution des résultats du groupe Colas et sur des objectifs qualitatifs, qui sera versée en 2013, s'élève à 520 000 dollars canadiens (690 000 dollars canadiens versés en 2012 au titre de 2011). Par ailleurs, il a perçu, en 2012, un montant de 17 750 euros de jetons de présence versés par Colas.

La rémunération brute (avantages en nature inclus, mais hors rémunération variable) versée à Monsieur Thierry Genestar par la société en 2012, au titre de sa fonction salariée de Directeur Général Routes France, s'est élevée à 520 620 euros (419 471 euros en 2011). La rémunération brute variable au titre de l'exercice 2012, basée sur l'évolution des résultats du groupe Colas et sur des objectifs qualitatifs, qui sera versée en 2012, s'élève à 345 000 euros (350 000 euros versés en 2012 au titre de 2011). Par ailleurs, il a perçu, en 2012, un montant de 17 750 euros de jetons de présence versés par Colas.

La rémunération brute (avantages en nature inclus, mais hors rémunération variable) versée à Monsieur Jacques Leost par la société en 2012, au titre de sa fonction salariée de Directeur Général International (hors Amériques), s'est élevée à 744 436 euros (703 962 euros en 2011). La rémunération brute variable au titre de l'exercice 2012, basée sur l'évolution des résultats du groupe Colas et d'objectifs qualitatifs, qui sera versée en 2013, s'élève à 461 000 euros (400 000 euros versés en 2012 au titre de 2011). Par ailleurs, il a perçu, en 2012, un montant de 17 750 euros de jetons de présence versés par Colas.

La rémunération brute (avantages en nature inclus, mais hors rémunération variable) versée à Monsieur Thierry Montouché par la société en 2012, au titre de sa fonction salariée de Secrétaire Général, s'est élevée à 478 332 euros (403 636 euros en 2011). La rémunération brute variable au titre de l'exercice 2012, basée sur l'évolution des résultats du groupe Colas et d'objectifs qualitatifs, qui sera versée en 2013, s'élève à 260 000 euros (260 000 euros versés en 2012 au titre de 2011). Par ailleurs, il a perçu, en 2012, un montant de 17 750 euros de jetons de présence versés par Colas.

Administrateurs dont la rémunération est assurée par la société Bouygues, société mère au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce, soit Messieurs François Bertière*, Olivier Bouygues*, Jean-François Guillemin*, Philippe Marien*, représentant de la société Bouygues, Jean-Claude Tostivin* et Gilles Zancanaro* :

* Ces six Administrateurs ont perçu, en 2012, de la société Colas, un montant de 17 750 euros chacun au titre de jetons de présence.

Administrateurs communs avec Bouygues

Madame Colette Lewiner a perçu en 2012, de la société Colas, un montant de 17 750 euros au titre de jetons de présence.

Autres Administrateurs :

Les jetons de présence versés par la société en 2012 à Monsieur Christian Balmes se sont élevés à 17 750 euros.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Conformément aux articles L. 225-184 et L. 225-180 II du Code de commerce, le présent rapport informe l'Assemblée Générale des opérations réalisées en vertu de ces autorisations et en application des dispositions prévues aux articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce.

Octroi d'options par la société ou par les sociétés liées ou contrôlées

Par la société :

En 2012, le Conseil d'administration n'a bénéficié d'aucune autorisation de mettre en place des options de souscription d'actions réservées à des dirigeants et salariés de la société et de certaines sociétés qui lui sont liées.

Par les sociétés liées :

En 2012, un montant de 990 000 options donnant droit à la souscription d'actions Bouygues nouvelles a été attribué à 533 collaborateurs de Colas ou de ses filiales par Bouygues dans les conditions prévues à l'article L. 225-180 du Code de commerce. Le prix d'exercice de ces options est de 20,11 euros et leur durée de validité est de sept ans et six mois à compter de la date d'attribution qui est le 13 juin 2012. Les options pourront être levées après l'expiration de la quatrième année à compter de la date d'attribution, soit à compter du 14 juin 2016.

Options consenties aux mandataires sociaux et Administrateurs salariés au cours de l'exercice 2012 :

Nom	Société ayant accordé les options	Date d'attribution	Nombre d'options	Prix d'exercice des options (€)
Le Bouc Hervé	Bouygues (société mère)	13/06/2012	97 000	20,11
Gabanna Louis	"	"	15 000	"
Genestar Thierry	"	"	15 000	"
Leost Jacques	"	"	15 000	"
Montouché Thierry	"	"	15 000	"
Total	"	"	157 000	"

Options consenties aux dix salariés (non mandataires sociaux) de la société ayant reçu le plus grand nombre d'options au cours de l'exercice 2012 :

Nom	Société ayant accordé les options	Date d'attribution	Nombre d'options	Prix d'exercice des options (€)
Tournier Philippe	Bouygues (société mère)	13/06/2012	15 000	20,11
Ausseil Georges	"	"	9 000	"
Da-Poïan Christophe	"	"	9 000	"
Brossard Jean-Pierre	"	"	7 500	"
Ducroix Daniel	"	"	9 000	"
Roussel Frédéric	"	"	9 000	"
Decarnin Philippe	"	"	7 500	"
Guérolé Patrick	"	"	7 500	"
Le Roch' Thierry	"	"	7 500	"
Clotte Alain	"	"	7 000	"
Ducamp Jean-Claude	"	"	7 000	"
Total	Bouygues (société mère)	13/06/2012	95 000	20,11

Les mandataires sociaux et les salariés de la société n'ont pas reçu au cours de l'exercice 2012 d'autres options consenties par des sociétés liées à la société dans les conditions prévues à l'article L. 225-180 du Code de commerce ou par des sociétés contrôlées par la société au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce.

Levées d'options par les mandataires sociaux et les salariés de la société

Levées d'options d'actions de la société par les mandataires sociaux et les salariés de la société :

Options levées par les mandataires sociaux et salariés de la société : Néant.

Il n'y a pas d'options de souscription d'actions émises par la société Colas existantes au 31 décembre 2012.

Levées d'options d'actions de sociétés liées par les mandataires sociaux et les salariés de la société :

Options levées par les mandataires sociaux et Administrateurs salariés au cours de l'exercice 2012 : néant

Options levées par les dix salariés (non mandataires sociaux) de la société ayant levé le plus grand nombre d'options au cours de l'exercice 2012 : néant